

# DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

## SEANCE DU 04 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le 04 mars à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 15 février 2021, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la Communauté de Communes du Carmausin Ségala à Carmaux sous la présidence de Didier SOMEN.

**Objet :** Présentation et approbation du compte de gestion 2020  
**Référence :** D 2021.2

Délégués en exercice : 23      Suppléants : 14  
Délégués présents : 20      Suppléants présents : 2  
Voix délibératives : 21

**Titulaires présents :** Christine BARRILLIOT, Christian BORDOLL, Bernard BOUVIER, Jean-Marc CINTAS, Jean-Claude CLERGUE, Thierry DOUZAL, Françoise EMERIAUD, Jean-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Sylvie GRAVIER, Christian PUECH, Didier SOMEN, Myriam VIGROUX,

**Titulaires qui ont suivi la réunion en Visioconférence :** Sabine BOUDOU-OURLIAC, Bruno BOUSQUET, Jean-Luc CANTALOUBE, Claude CRAYSSAC, Marie-Claude ROBERT, Fatima SELAM, Pascal THIERY

**Suppléants présents en Visioconférence avec voix délibérative :** Sandrine SANDRAL

**Suppléants présents sans voix délibérative :** Jean-Michel SIBRA

**Titulaires excusés :** Sylvian CALS, Patrick CARAYON, Jean-Claude MADAULE,

**Suppléants excusés :** Christine FARSSAC, Jean-François KOWALIK, Bernard TRESSOLS,

**Autres personnes présentes sans voix délibérative :** Stéphanie CANTALOUBE, Julien FRAT, Anaïs HUOT,

**Secrétaire de séance :** Bernard BOUVIER

Monsieur le Président présente aux membres du Comité Syndical le Compte de Gestion 2020 tel qu'il a été établi par Monsieur le Receveur de la Trésorerie de Carmaux-Monestiés-Pampelonne :

	Résultats à la clôture de l'exercice 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice 2020
Investissement	23 344.96 €	0 €	3 992.56 €	27 337.52 €
Fonctionnement	156 873.15 €	0 €	123 298.87 €	280 172.02 €
<b>TOTAL :</b>	<b>180 218.11 €</b>	<b>0 €</b>	<b>127 291.43 €</b>	<b>307 509.54 €</b>

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- DECLARE que le Compte de Gestion 2020 du Budget Général, dressé par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

**Certifié conforme,  
Le Président, Didier SOMEN**

